



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a adopté, lors de sa séance tenue le 1^{er} octobre 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 11 novembre 2025 est déplacée le 18 novembre 2025 à 20h00.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à cette assemblée publique ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 6^{ième} jour du mois de novembre 2025.

Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication au verso